

**AVENANT AU**  
**REGLEMENT INTERIEUR**  
**POUR LA DUREE DU PROTOCOLE**  
**SANITAIRE MIS EN PLACE EN RAISON**  
**DE LA COVID-19**

## DISPOSITIONS OBLIGATOIRES RELATIVES A LA COVID – 19

Conformément au protocole sanitaire mis en place pour la rentrée de septembre 2021 et en fonction de l'évolution de l'épidémie, les parents sont informés des mesures prises.

Le principe est d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait de la circulation active du virus, un plan de continuité pédagogique a été mis en place pour assurer l'enseignement à distance. (consultable sur éducol)

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / **niveau vert**
- niveau 2 / **niveau jaune**
- niveau 3 / **niveau orange**
- niveau 4 / **niveau rouge**

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 était de niveau 2.

A compter du 11 octobre, le département du Doubs est passé en niveau 1. Cependant les mêmes règles s'appliquent concernant les gestes barrières et l'obligation du port du masque lors des entrées et des sorties.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

L'accès à l'école n'est pas interdit mais limité à un seul accompagnant qui doit porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Parents d'élèves: Ils jouent un rôle essentiel et s'engagent à ne pas mettre leur(s) enfant(s) à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid – 19 chez l'élève ou dans sa famille.

Application des gestes barrières: Ils doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

a) le lavage des mains doit être réalisé à l'arrivée à l'école, avant le repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

b) le port du masque est obligatoire pour tous les personnels dans les espaces clos.

Le port du masque est préconisé pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

c) la ventilation des classes et autres locaux est fréquente et dure au moins 15 min et est assurée a minima 3 fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et à la pause méridienne ainsi que le soir pendant le temps de ménage).

d) le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels: le nettoyage des sols, des tables et bureaux, des poignées et autres surfaces fréquemment touchées par les élèves et personnels, est réalisée a minima 1 fois par jour. Les tables de la cantine sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

La mise à disposition d'objets partagés (ballons, jouets, livres, crayons...) est permise.

### **ENTREES ET SORTIES A L'ECOLE**

Les élèves sont accueillis directement à la porte extérieure de leur classe. Les parents de PS sont autorisés à entrer dans l'école jusqu'aux vacances d'octobre afin d'accompagner leur enfant à la sieste. La distanciation est vivement recommandée dans la cour et aux abords de l'école.

Les sorties de classes sont aussi modifiées pour éviter le brassage des élèves et les groupes de parents en nombre trop important aux portes. Tous les élèves sortent donc par leur porte extérieure de classe.